

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2019_045

Séance du mardi 21 mai 2019

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 15/05/2019

Présents : 17

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-et-un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 17

Pour : 17

Contre : 0

**Secrétaire de
séance: François
FOLCHER**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, François BEGON, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Françoise THYSS

Absents:

Objet: DM BE 01 - DE_2019_045

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2033 - 404	Frais d'insertion	1095.60	
21351 - 404	Aménagement Bâtiments d'exploitation	-1095.60	
		TOTAL :	0.00
		TOTAL :	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

